



**ANNALES  
DE  
L'UNIVERSITE  
MARIEN NGOUABI**

---

***Lettres et Sciences Humaines***

---

**VOL. 18 – N° 2 – ANNEE 2018**

**ISSN : 1815 - 4433**

**[www.annaesumng.org](http://www.annaesumng.org)**

**ANNALES  
DE L'UNIVERSITE MARIEN N'GOUABI  
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**



VOLUME 18, NUMERO 2, ANNEE 2018

[www.annaesumng.org](http://www.annaesumng.org)

## SOMMAIRE

**Directeur de la publication :**  
IBARA J. R.

**Rédacteur en chef :**  
GOMA-TCHIMBAKALA J.

**Rédacteur en chef adjoint :**  
NGAMOUNSIKA E.

**Comité de lecture**  
BOKIBA A. P. (Brazzaville)  
KADIMA NZUJI M. (Brazzaville)  
NGASSAKI B. M. (Brazzaville)  
ABOLOU C. R. (Bouaké)  
DAFF M. (Dakar)  
FOTSING R. (Dschang)

**Comité de rédaction**  
ILOKI B. (Brazzaville)  
NGUIMBI M. (Brazzaville)  
NOMBO A. (Brazzaville)

**Webmaster**  
ANKY R. D.

**Administration – Rédaction**  
Université Marien N'GOUABI  
Direction de la Recherche  
B.P. 69, Brazzaville – Congo  
Email : [annaes@umng.cg](mailto:annaes@umng.cg)

ISSN : 1815 - 4433

- 1 **LA RURALITE DE LA SOCIETE POST-MORTEM A LA LUMIERE DES CROYANCES KONGO (XVII<sup>E</sup>-XX<sup>E</sup> SIECLES)**  
*Jean Félix YEKOKA*
- 13 **L'INHABITUEL CHEZ NIETZSCHE COMME POSTURE METAPHYSIQUE**  
*Akanis Maxime AKANOKABIA*
- 25 **POUR UNE INTERPRETATION STYLISTIQUE ET COMPONENTIELLE DES METAPHORES POPULAIRES DANS LA RHETORIQUE CONGOLAISE**  
*Arsène ELONGO*
- 36 **LA CONSTRUCTION CLIVEE EN FRANÇAIS PARLE AU CONGO**  
*Edouard NGAMOUNSIKA*



## **LA CONSTRUCTION CLIVEE EN FRANÇAIS PARLE AU CONGO**

*Edouard NGAMOUNSIKA*

*Université Marien NGOUABI*

*Email : edouard.ngamountsika@umng.cg*

---

### **RESUME**

---

Cet article analyse la construction clivée et ses variantes dans un corpus du français parlé recueilli en République du Congo. Il s'agit d'étudier les variantes syntaxiques de *c'est...qu-* vs *se sont...qu-* à l'oral spontané congolais à partir d'exemples précis afin de confirmer ou d'infirmar cette dichotomie. L'objectif suivi consiste à vérifier l'existence d'une norme endogène congolaise, différente de la norme de référence, mais présentant des convergences avec les autres variétés du français parlé en Afrique (FA).

## INTRODUCTION

Cet article a pour objectif d'analyser, dans un corpus du français parlé recueilli en République du Congo (désormais CFPC), la construction dite « clivée » et ses différentes variantes<sup>2</sup>, du genre :

- (1) *c'est un problème qui - est un peu compliqué*  
 (2) *ou bien ce sont les filles qui sont avant tout intelligentes*

Cette construction a fait l'objet de plusieurs études dont les plus représentatives sont celles de Moreau (1976), Blanche-Benveniste (1982), Morel (1986), Florea (1988), Rabatel (2000) et Nowakowska (2002). Nous nous attacherons, à l'instar de Florea (1988 :1), à cerner « l'apport de l'énoncé bifonctionnel "C'EST + Expansion" à l'organisation du discours oral, [pour] assure[r] la cohésion et la progression d'une réplique à l'autre, au sein de la même unité de dialogue, ou d'une phrase à l'autre, au sein de la même réplique ». Au cours de cette étude, nous serons conduits à observer l'emploi de *c'est* et de ses variantes d'un point de vue morpho-syntaxique dans les productions orales des locuteurs congolais : l'évolution de l'usage, en effet, divise les grammairiens en deux camps : ceux qui considèrent que le morphème reste variable en mode, temps, aspect et nombre (W. von Wartburg et P. Zumthor, 1958, Riegel et coll., 1999 et Grevisse, 1982ss) et ceux qui pensent qu'il évolue vers l'invariabilité – donc que *c'est* se généralise (Wagner et Pinchon, 1962, Corbeil, 1968 et Le Goffic, 1993). Nous nous attacherons à analyser les variantes syntaxiques de *c'est* à l'oral spontané congolais à partir d'exemples précis afin de confirmer ou d'infirmer cette dichotomie.

L'étude porte sur le Corpus du français parlé au Congo (CFPC) et participe d'un projet plus

vaste consistant à vérifier l'existence d'une norme endogène congolaise, différente de la norme de référence, mais présentant des convergences avec les autres variétés du français parlé en Afrique (FA). Après une présentation succincte de ce corpus et celle du dispositif syntaxique étudié, nous visiterons l'usage de *c'est* selon les grammaires avant d'analyser les énoncés relevés. Il sera procédé à d'utiles comparaisons avec d'autres corpus oraux du Cameroun, du Burkina Faso et Parisien.

### 1. Présentation du corpus

Le CFPC comporte environ 165.425 mots transcrits à ce jour. Il compte 20 enregistrements de locuteurs de sexe, d'âge, de situation socio-économique variés. Conçu au départ pour notre thèse de doctorat, le CFPC est constitué d'une part du Corpus Ngamountsika 2007, et d'autre part, des corpus élaborés dans le cadre des projets Corpus International Écologique de la Langue Française (CIEL-F)<sup>3</sup> et Phonologie du Français Contemporain (PFC)<sup>4</sup>, volet Congo, pour lequel nous sommes le responsable de l'équipe Congo. Ce corpus est actuellement réalisé par l'équipe du Groupe de Recherche en Morphosyntaxe et Sémantique (GreMS) de l'université Marien Ngouabi.

### 2. Les constructions clivées

La notion de « dispositif »<sup>5</sup> provient de *L'Approche pronominale* (1984, p.157), selon laquelle il s'agit des « agencements à travers lesquels nous 'lisons' les réalisations de valences verbales ». Blanche-Benveniste (1990, p. 55) précise qu'ils « sont les différents arrangements possibles entre le verbe recteur et ses éléments régis ». Ces dispositifs peuvent bien sûr être conformes à l'ordre<sup>6</sup> « canonique » sujet + verbe + complément, mais ils peuvent

1 Je tiens à remercier Madame Le Professeur Danielle Leeman pour ses critiques et ses observations à l'une des versions de cet article.

2 Le tour clivé *c'est...qu'* - est ancien en langue, il remonte selon Foulet (1921 : 265), cité par Fournier (2002 :134) au moyen français : « *Ch'est des bigames k' il parole* » (*Adam le Bossu*) « *C'est droit que nous obeyssons.* » (*Gréban*).

3 Pour une présentation de ce corpus, voir le site : [www.cielf.org](http://www.cielf.org)

4 Pour une présentation de ce corpus, voir le site : [www.projet-pfc.org](http://www.projet-pfc.org)

5 Nous nous inspirons de la présentation faite par Roubaud (1994) qui a consacré le chapitre II.1.2 de sa thèse à la notion de « dispositif ».

6 Cette conception de l'ordre des mots a été au cœur de nombreuses études grammaticales depuis fort longtemps. En 1784 par exemple, Rivarol (88) y voyait une des caractéristiques fondamentales et distinctives de la langue française : « Ce qui distingue notre langue des anciennes et modernes, c'est l'ordre de la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le sujet de la phrase ensuite le verbe qui est l'action, et enfin l'objet de cette action : voilà la logique naturelle à tous les

aussi adopter des arrangements plus complexes, comme ceux du clivage avec un verbe support ou de l'extraction, qui ont pour effet de diviser la rection en deux parties. Gautier, cité par Roubaud (1994, p.60), parle des « dispositifs singularisants qui permettent d'isoler, de singulariser une place syntaxique ». Il s'agit donc de 'dispositifs de rection', et non de structures sortant de la norme, de

constructions syntaxiques qui ne suivent pas strictement le modèle sujet + verbe + complément, [qui] avaient souvent été traités comme des effets de l'expressivité, venus « déformer » la syntaxe canonique, et c'est une habitude encore très répandue de placer les tournures en *c'est...que...* dans les procédés expressifs de " mise en relief " (Blanche-Benveniste, 1997 : 96)

Ce dispositif, désormais le plus souvent dénommé « clivage » ou « construction clivée » a pour effet de diviser la rection en deux parties ; dans la première, il isole un élément de rection du verbe entre *c'est* et *que/qui* » (Blanche-Benveniste 1990, p.59). Fournier (2002, p.134) va dans le même sens mais en attribuant une interprétation aux deux parties – selon cet auteur, l'élément isolé (ou extrait entre *c'est* et *qui / que*, ou clivé) devient le rhème, c'est-à-dire l'information nouvelle :

les constructions en *c'est...qu-*, dites clivées, ont pour fonction de marquer formellement la distinction énonciative thème / rhème : le membre de phrase en *qu-* représente le thème (l'élément connu), et l'attribut de *être* représente le rhème (l'élément nouveau). Si la phrase disloquée est dite phrase à thématisation, dans la mesure où elle détache (en tête ou en fin de phrase) le thème de l'énoncé, la phrase clivée peut être dite phrase à rhématisation, dans la mesure où elle isole et met en relief le rhème.

Defrancq (2005, p. 49) va également dans ce sens, mais utilise le terme « focalisation », synonyme de « rhématisation » :

En français, la construction clivée est un groupe de procédés servant à

détacher un élément du reste de l'énoncé par la création d'une structure à subordonnée relative, où l'élément focalisé est repris dans la principale et le reste de l'énoncé dans la subordonnée.

Si, pour Blanche-Benveniste (*op. cit.*, p.96), la construction clivée est une structure à part entière (et non la transformation d'une phrase « canonique »), en revanche selon Fournier (*op. cit.*) et Defrancq (*op. cit.*), le clivage est défini comme un processus de rhématisation / focalisation d'un constituant de la phrase canonique et repose donc sur l'association d'une première partie, composée du verbe du dispositif *c'est*, et d'une deuxième partie, formée d'une séquence introduite par *qu-*, pour extraire un constituant de la construction initiale : le complément est déplacé (*il a volé une orange* vs *c'est une orange qu'il a volée*) et le sujet, s'il reste placé en tête de phrase, est désormais séparé du verbe (*Paul est parti* vs *C'est Paul qui est parti*). Cette transformation aboutit, sémantiquement, à une mise en valeur ou emphase du terme qui va donc en constituer le focus (Riegel, *et alii*, 1994, pp. 430-432). Cette façon de voir n'est pas retenue par Le Goffic (1993, pp.155-157, 370), qui ne s'aligne pour autant pas sur Blanche-Benveniste puisqu'il voit dans *qui / que* un pronom relatif ; pour lui, sémantiquement, on a affaire à un énoncé d'identification entre *ce* (représentant la proposition en *qu-*) et le constituant clivé attribut, qui étant en fonction prédicative, est le rhème de l'énoncé. Ainsi, dans *Paul est parti*, le verbe *est parti* est le prédicat du sujet *Paul* tandis que dans *C'est Paul qui est parti*, le nom est l'attribut (donc le prédicat) du pronom *c'* ; ce pronom représente (en cataphore) *qui est parti*, donc sémantiquement, le nom *Paul* est le prédicat de la phrase *qui est parti*. La relation prédicative est donc inversée par rapport à la structure canonique.

Laquelle des analyses est-elle à retenir ? On ne peut pas considérer comme pertinente celle qui dit que la séquence débutant par *qui / que* est une subordonnée relative (Defrancq, *op. cit.* ; Le Goffic, *op. cit.*) ; en effet, l'élément antérieur à *qui / que* n'est pas forcément un nom ou un pronom, ainsi que le dit Léard (1992, p. 34) :

hommes, voilà ce qui constitue le sens commun. » (Discours sur l'universalité de la langue française.)

avec *c'est*, il est possible d'encadrer, d'extraire toutes les catégories : il peut s'agir d'un nom, d'un infinitif ou d'une complétive, d'un adjectif ou d'un participe passé ; d'un adverbe ou d'un syntagme prépositionnel ; d'une subordonnée circonstancielle (...).

Or justement, l'antécédent d'un pronom relatif ne peut être qu'un nom ou un pronom<sup>7</sup>. Le fait que l'on trouve avant *qui / que* des constituants de nature autre que (pro)nominale (par exemple des adverbes, dans notre corpus) invalide par conséquent l'analyse de Defrancq (*op. cit.*) ou Le Goffic (*op. cit.*) :

*c'est là-bas que nous avons passé tout le temps près de en* (F., 29,6-7)

Nous sommes d'accord avec Blanche-Benveniste (*op. cit.*) pour voir dans la construction clivée une structure autonome et non la transformation d'une phrase « canonique » dans la mesure où certains énoncés de notre corpus ne se laissent pas réduire à une phrase grammaticale « sujet-verbe-objet » après la suppression de *c'est...qui / que* ; ainsi, dans :

*donc si je suis resté - c'est vraiment le grand souvenir que j'ai pu avoir pendant cette période de guerre - c'est ça la maison que j'ai pu construire avec mes propres forces* - (QLM, 65-66,23-1)

la phrase clivée *c'est vraiment le grand souvenir que j'ai pu avoir pendant cette période de guerre* devient, après effacement du clivage, la suite agrammaticale :

*\*j'ai pu avoir vraiment le grand souvenir pendant cette période de guerre*

Mais parler de « rection » et, à propos de *c'est...qui / que*, de « séparation de la rection en deux parties » nous paraît contestable dans la mesure où l'extraction ne concerne pas seulement des éléments régis par le verbe ; en effet, à titre d'exemple, dans :

*qu'il a parlé - c'est pour cela qu'il est exigé un homme de faire le bilan le soir -*

(AMSC,75,5-6)

le syntagme prépositionnel (SP) *pour cela* n'est pas un complément régi par le verbe *exiger* mais un ajout (circonstanciel) exprimant la cause de ce que dit le groupe verbal (GV) :

*pour cela, il est exigé d'un homme de faire le bilan le soir.*

En conclusion, nous proposons de voir dans la construction clivée le gallicisme *c'est ... qui / que* – semi-figé dans la mesure où ses variations morphosyntaxiques sont limitées, ainsi qu'on va le voir.

### 3. L'usage de *c'est* selon les grammairiens

Les grammairiens sont partagés quant à l'évolution de l'usage du présentatif, les uns considérant que sa variabilité se maintient tandis que les autres voient plutôt la forme *c'est* se généraliser.

#### 3.1. Emploi variable de « *c'est* »

Les linguistes W. von Wartburg et P. Zumthor (1958, p.173) soutiennent la variabilité et voient une différence sémantique entre le singulier et le pluriel : « *c'est* généralise et *ce sont* est plus **concret** » (*c'est* nous qui mettons en gras). Riegel *et alii* (1999 :455) estiment : « *c'est* varie en temps et en mode, mais le présent remplace souvent les autres temps » tout en précisant qu'il varie aussi « en nombre, essentiellement dans la langue soutenue ». Ce point de vue est, d'ailleurs, confirmé par Grevisse et Goosse (2007, §456).

Notre corpus comporte des cas d'accord en nombre lorsque le pronom ou le nom sujet extrait est au pluriel :

4. *on en voit plus à la télé - je disais - on a des agences - ils ont des agences - et dans - les agences - ce sont des propriétaires appelés proxénètes - - ce sont des personnes qui tirent profit de la prostitution - ce sont eux qui négocient les marchés - et puis - on peut encore les appeler - les entremetteurs - ils dirigent les prostituées vers les clients et - ces*

<sup>7</sup> et un adjectif seulement dans des tours « très idiomatiques », de type *Insensé que tu es* (Musset)

selon Riegel et coll. (*op. cit.* : 811), tour dont ne relève pas la construction qui nous intéresse.

agences sont -sont reconnues -ils -ah -  
aïe - oh - euh

5. *des hommes qui peuvent être leurs parents n'étonne presque personne x surtout pas leurs clients - ce sont elles qui viennent à nous x elles sont bien conso- conscientes de ce qu'elles font*
6. *L2 j'ai la licence 2002 mais on obtient la licence on dit, bon j'ai fini à l'université. A l'époque on avait aussi ouvert le troisième cycle mais, ce sont les professeurs XX qui ont ouvert le 3e cycle- il est le 1er étudiant à soutenir en LLF*
7. *donc pour lui les éclaircis ce sont les femmes si tu poses la question-là chez nos enfants là - ou les femmes on peut dire les éclaircis c'est la femme qui met les produits pour se brunir*
8. *ce sont vos parents qui ont corrompu les- les jurys (FM, 15,22)*
9. *XX*  
ou bien *ce sont les filles qui* sont avant tout intelligent (FM, 11,19)

Le verbe se trouve également non seulement au présent (le cas majoritaire) mais aussi à l'imparfait et au plus-que-parfait :

10. *Nkayi c'était presque c'était un - grand village qui qui a vu pousser /ses, ces/maisons comme ça des petites maisons euh (F, 32, 9-11)*
11. *c'est lui qui m'avait parlé puisque moi-même aussi j'avais des doutes (Mbvuru, 117,2)*

Ces attestations vont dans le sens de ce que disent les grammairiens consultés pour le français standard, et donc ne vérifient pas l'existence d'une norme endogène congolaise.

### 3.2. Emploi invariable de « c'est »

Selon d'autres grammairiens, *c'est...qui / que* est une expression figée : « le caractère verbal de cette locution n'est en fait plus senti. *C'est* est pour nous une **locution invariable** qui sert à mettre en relief un terme de la phrase » (Wagner et Pinchon, 1962 : XX) ; de même, Corbeil (1968 : 80) observe la « tendance de la langue actuelle à laisser le groupe *c'est invariable* » et pour Le Goffic (1993 : xx) «

*c'est* tend à devenir une formule invariable : sa fixation au présent s'explique par son caractère métalinguistique : *c'est* le signe d'une opération d'identification faite par le locuteur ».

Notre corpus comporte des cas où *c'est* est employé alors que l'on attendrait *ce sont* (comme en 12) ou *c'était* (comme en 13) :

12. *Les éclaircis c'est aussi les hommes qui --/L1 Oui-oui les hommes intelligents*
13. *la surprise qui m'attendait c'est c'est ma belle-mère qui m'avait reçu avec - un plat de - de porc-épic -*

Notre corpus comporte donc les deux cas de figure évoqués par les grammairiens pour caractériser, selon eux, l'évolution de l'usage de *c'est...qui / que* en français contemporain – il n'y a donc pas lieu, en l'occurrence, d'évoquer la possibilité d'une norme endogène congolaise. Le fait que l'on rencontre la forme plurielle, généralement considérée comme préférable dans un registre soigné, la forme au singulier passant alors pour familière ou relâchée, montre en outre une bonne acquisition du français par les locuteurs congolais.

Toutefois, deux attestations montrent une erreur dans l'accord entre le sujet (extrait) et le verbe (qui suit *qui*) : le verbe est à la 3<sup>e</sup> personne du singulier alors que le sujet est de la 1<sup>e</sup> personne : *nous* en (13) et *moi* en (14).

14. *On le cherche comme ça donc c'est nous qui va - vous chercher (C., 48,21)*
15. *cinquante mille et quelque - c'est moi qui est dans les pertes (C., 54-55, 23-1)*

Notre corpus comporte en outre des énoncés où il n'y a pas concordance des temps entre *c'est* et le verbe qui suit, illustrant un « décalage énonciatif » tel que le définit (Scappini, 2006 : 112) : la « référence temporelle de la première partie du dispositif *c'est* est la situation d'énonciation, le verbe recteur renvoie au temps du récit, il y aurait donc un décalage énonciatif entre les deux ». Ainsi en est-il de la première formulation de (16), où l'on attendrait *c'étaient les cobras qui étaient*, mais que corrige la formulation qui la suit (*ce sont les cobras) qui se sont* :

16. *ce sont les cobras qui étaient qui se sont XX ces cobras-là nous ont reçu* (C., 67, 3-4)

Il en va de même de *c'est lui* vs *c'était lui* dans :

17. *c'est lui qui m'avait parlé puisque moi-même aussi j'avais des doutes* (Mbvuru, 117,2)

Ces situations résultent de ce que « le verbe *c'est* est en partie fossilisé, il se conjugue peu (...) la forme *c'est* tend à servir pour tous les temps » (Blanche-Benveniste, 1997 : 98). Selon Scappini (*op. cit.*, 17) *c'est* est au moment de l'énonciation que se fait le choix paradigmatique, d'où le figement de la forme au temps présent, spécialement à l'oral. Cependant d'autres temps ne sont pas exclus à l'écrit, si bien que l'auteur conclut à l'existence de deux fonctionnements : « un fonctionnement énonciatif, où le temps du verbe *c'est* dépend du contexte et de la situation énonciative, et un fonctionnement grammatical, où il s'accorde avec le verbe constructeur, il copie le temps et le mode de l'autre verbe qui associe temps de l'énoncé et de l'énonciation. »

### 5. Nature de l'élément extrait

Les données montrent la prédominance du groupe nominal de forme Dét + nom (43,22 %), et dans une bien moindre mesure la présence de pronoms (15,55 %) et de noms propres (10,33%) ; l'adverbe (7,22 %) vient en deuxième position des constituants extraits. On arrive à un total de 69,03%.

Ainsi qu'annoncé plus haut, cette dernière observation justifie que nous rejetions l'analyse de *qui/que...* comme une subordonnée relative, puisqu'un pronom relatif ne peut pas avoir un adverbe comme antécédent ; par exemple, on peut dire *C'est là que mes parents habitent*, où *là* est clivé, mais on ne peut pas dire *\*Je vis là que mes parents habitent*, où *là* serait l'antécédent du pronom relatif *que* ; la phrase ne serait possible qu'avec le pronom relatif *où* : *Je vis là où mes parents habitent*).

Le verbe *être* dans *c'est* n'est pas dans ce dispositif « un verbe recteur : il ne sélectionne aucun élément de réaction, et il accepte tous ceux du verbe qui suit. [...] Le *c'* qui l'accompagne est bloqué » (Blanche-Benveniste, 1990 : 59).

Nous livrons ci-dessous un échantillon des différentes catégories du lexique activées par les locuteurs congolais dans la position de constituant extrait au sein du gallicisme.

### 5.1. Le clivage d'un élément nominal

#### *C'est + Dét + N*

Le syntagme nominal (SN) fonctionne avec tous les déterminants.

- Un article défini :

18. *ou bien ce sont les filles qui sont avant tout intelligentes* (FM, 19,11)

- Un article indéfini :

19. *c'est un problème qui - est un peu compliqué* (FM 9, 15)

20. *LI vous n'étiez jamais à la maison à l'époque surtout quand vous aviez votre Vespa c'est un papa qui était il est - il était à Etoile hein* (AMSC, 81,18-19)

- Un adjectif possessif

21. *à Kingoué - la surprise qui m'attendait c'est c'est ma belle-mère qui m'avait reçu avec - un plat de porc-épic - c'était le sibisi* -(QLM, 62,2-3)

22. *elle venait chez chez l'oncle l'oncle c'est mon oncle qui m'avait* (Mbvuru, 117,14)

Le SN peut inclure un adverbe :

23. *donc si je suis resté - c'est vraiment le grand souvenir que j'ai pu avoir pendant cette période de guerre - c'est ça la maison que j'ai pu construire avec mes propres forces -* (QLM, 65-66,23-1)

#### *C'est + Nom propre*

La focalisation peut porter sur des noms propres (3,33%) ; nous rangeons dans cette catégorie les appellatifs *papa* et *tonton* dans :

24. *j'avais déjà réalisé c'est papa qui a achevé cette qui a fini les*

travaux de cette maison (QLM, 65,21-22)

25. je crois c'est - **tonton**  
Sankara qu'on l'appelle je l'ai remis  
/ta, la/ note (AC, 22, 5-6)

Le nom propre peut être le constituant d'un syntagme prépositionnel :

26. je crois que c'était à Ntsoulou  
que nous avons passé la nuit - woué -  
(QLM, 61,20-21)

**C'est + Pronom personnel.** Il ne s'agit pas des formes « faibles » mais, au contraire, de « formes fortes, ou « toniques »

27. est-ce que c'est **toi** qui  
proposes (C., 35, 9)

28. non c'est **moi** qui propose pas  
le chauffeur - - le chauffeur est pour  
rien (C., 35,12-13)

29. mais est-ce que c'est **lui** qui va corriger  
*ça* (FM, 15,1)

30. parce que c'est un travail  
qui- c'est **lui** qui a des risques-il a  
beaucoup des risques le chauffeur (C.,  
43, 2-3)

Le pronom peut apparaître au sein d'un syntagme prépositionnel (SP)<sup>8</sup> :

31. j'étais accompagné de mon  
ami qui - X c'est grâce à **lui** que j'ai  
eu cette parcelle- vraiment c'est grâce  
à **lui** que j'ai connu Boko - XX pour moi  
vraiment (AMSC, 81,9-10)

Le corpus montre aussi des exemples d'extraction des pronoms énonciatifs / anaphoriques *nous* et *vous* 9:

32. je crois que c'est **nous** qui  
avons peur d'elle (s) (AD, 6,7)

33. je ne vois que tous les jours  
c'est bon c'est **vous** qui volez (C., 41,  
11)

### **C'est + Pronom démonstratif**

<sup>8</sup>Notons qu'il s'agit d'un cas où l'on ne saurait parler d'un complément régi, *grâce à lui* s'analysant comme un complément ou ajout circonstanciel aussi bien dans *grâce à lui j'ai eu cette parcelle* que dans *grâce à lui j'ai connu Boko*.

<sup>9</sup>Incluant les personnes *je* et *tu*, les pronoms *nous* et *vous* sont généralement considérés comme

Le pronom neutre *ça* dans le dispositif clivé est un usage peu fréquent. Le pronom a valeur d'anaphore de reprise d'un élément ou d'un énoncé précité.

34. la patente c'est pourquoi  
l'assurance là c'est pourquoi - en cas  
de de - d'accident c'est **ça** qui est qui  
qu'on /pouvait, pourrait/ exprimer  
envers au niveau de la police - (C.,  
49,10,12)

35. pendant cette période de  
guerre - c'est **ça** la maison que j'ai pu  
construire avec mes propres forces -  
(QLMG, 66,1)

36. une marche en marche en  
arrière - on découvre des erreurs- et **ça**  
c'est **ça** que vous découvrez ce que vous  
avez fait vraiment- c'est bon - celui qui  
ne découvre pas— (AMSC, 83, 2-3)

Scappini (2006 :132) observe que la construction en *c'est pour cela* est beaucoup plus représentée à l'écrit que *c'est pour ça*, davantage typique de l'oral. Ce n'est pas le cas de notre corpus où nous n'avons aucune occurrence avec *c'est pour ça* mais au contraire seulement les constructions *c'est pour cela*. Serait-ce une empreinte de l'écrit sur l'oral en FPC ?

- au présent de l'indicatif

37. c'est **pour cela** que l'homme est  
un bon - il faut traverser - les moments  
comme (AMSC, 77,21-22)

38. c'est **pour cela** que j'aime la  
pêche (Mbvuru, 101, 21)

### **Le clivage et le caractère défini des SN clivés : hypothèse d'interprétation**

Dans la structure *C'est SN qui / que*, les syntagmes nominaux avec déterminants définis prédominent en FPC, ce qui rejoint le constat

relevant de l'énonciation et non de l'anaphore, cependant ils sont susceptibles d'intégrer une troisième personne (*lui et moi, nous..., elle et toi, vous...*) : ils incluent donc une composante anaphorique.

que font Beyom (1992) et Scappini (2006) sur corpus centrafricain et le corpus d'Aix en Provence. Il se dégage une nette majorité d'emplois définis (au moins 60%), on peut estimer qu'il y a une relation non fortuite entre le caractère défini du SN d'une part, et le rôle attribué au clivage d'autre part : comment l'établir, quelle interprétation lui donner ? Commençons par définir les termes de cette relation :

(a) Un nom ou un pronom défini suppose que ce qu'il désigne est connu, soit par la situation d'énonciation commune à ceux qui parlent, soit par le contexte linguistique : en (23), *ma belle-mère* se comprend par référence au locuteur, le possessif renvoyant à la première personne, celle qui parle ; l'exemple (32) peut assortir un geste qui montre « lui » (le pronom reçoit alors son référent de la situation) ou renvoyer à la personne citée précédemment (le pronom s'explique alors par le contexte linguistique) ; en (20), le défini *les filles* fait référence à l'ensemble total de ce que désigne le nom, tandis que l'indéfini *des filles* aurait renvoyé à une partie indéfinie de cet ensemble ; on retrouve ce type de différence en (26), où *le souvenir* insiste sur le caractère unique du souvenir, alors que *un souvenir* aurait évoqué simplement un souvenir parmi d'autres. C'est cette dernière valeur que l'on a en (21) avec l'indéfini *C'est un problème* (on range quelque chose parmi les problèmes, c'est un problème parmi d'autres). En résumé, le SN défini présente un référent comme connu et, éventuellement, digne d'un intérêt spécial. Ce dernier point lui est commun avec la construction *C'est... qui / que*, puisque celle-ci a pour effet d'attirer l'attention sur un constituant en lui donnant un relief particulier.

(b) En effet, les grammaires parlent généralement de « mise en valeur » ou d'« emphase », et les linguistes de « rhématisation » ou de « focalisation », en ce qui concerne l'élément extrait par la construction *c'est... que / qui*. Si l'on compare en effet *Paul est malade* et *C'est Paul qui est malade*, la deuxième formulation insiste sur la personne de Paul en l'opposant à d'autres envisageables. Cependant Moreau (1976 : 24-33) va plus loin en disant pour le constituant clivé qu'il signale « l'existence d'un présupposé dans l'énoncé ».

Comme l'a montré Ducrot (1969 : 34-35), le présupposé est une information qui subsiste même si l'énoncé est soumis à la négation ou à l'interrogation. Ainsi, si l'on nie l'affirmation *Paul est malade* par *Paul n'est pas malade*, l'existence d'une maladie est niée. En revanche, dans *Ce n'est pas Paul qui est malade*, aussi bien que dans *C'est Paul qui n'est pas malade*, le fait qu'il y a quelqu'un de malade n'est pas nié (le sens est qu'il y a quelqu'un de malade, mais que ce n'est pas Paul). De même, avec l'interrogation *Paul est-il malade ?* le fait qu'il y ait quelqu'un de malade est mis en question, mais avec *Est-ce Paul qui est malade ?* le fait qu'il y ait quelqu'un de malade n'est pas mis en question (on admet qu'il y a quelqu'un qui est malade, et l'on se demande si c'est Paul).

On peut conclure de ces tests que la construction clivée fait du constituant extrait le posé, c'est-à-dire l'élément nouveau, l'information importante car non encore connue, par opposition à la suite de l'énoncé qui, relevant du présupposé, est donc considérée comme déjà partagée par les interlocuteurs, déjà dans les mémoires (le fait que quelqu'un est malade, dans notre exemple *supra*).

(c) Or, on l'a dit, le caractère défini du SN provient de ce qu'il est connu par la situation ou par le contexte linguistique. Le clivage serait alors le moyen de lui restituer de l'importance, de le mettre au premier plan pour signaler qu'il s'agit de lui apporter toute son attention. Cette analyse ne contredit pas les propositions de Le Goffic (*op. cit.*) pour qui l'élément clivé est le prédicat de la phrase qui suit *qui / que* – le prédicat étant assimilable au rhème. Ainsi, dans *C'est Paul qui est malade*, *Paul* désigne un référent connu (en tant que nom propre) et le clivage le met en exergue comme information nouvelle renseignant sur la personne qui est malade.

## 5.2. Le clivage des éléments non nominaux

### *C'est + SP*

On l'a aperçu, au passage, en divers endroits (à propos du nom, du nom propre ou du pronom), le clivage peut concerner un syntagme prépositionnel – en voici un nouvel exemple :

39. *qu'il a parlé - c'est pour cela qu'il est exigé un homme de faire le bilan le soir -*

(AMSC, 75,5-6)

Le fait que le clivage puisse concerner un SP empêche de l'analyser en deux membres tels que le second (*qui / que + phrase*) serait une subordonnée relative, puisque le pronom relatif *que* ne peut pas avoir un SP pour antécédent. L'argument est renforcé par le fait qu'un adverbe peut également se trouver clivé (or le pronom relatif *que* ne peut pas non plus avoir un adverbe pour antécédent).

### **C'est + Adverbe**

L'élément clivé adverbial est le cas dans 7,22 % des occurrences de notre corpus, avec un adverbe :

- de lieu (*là-bas* est ajout circonstanciel, il n'est pas régi par le verbe *passer*) dans :

40. *c'est là-bas que nous avons passé tout le temps près de en* (F., 29,6-7)

- d'intensité (l'adverbe modifie le verbe *regarder*, mais il n'est pas régi par lui) – cette attestation illustre en outre le cas d'un ajout circonstanciel de manière incarné par le SP *avec réserve* (qui n'est évidemment pas non plus régi par le verbe qu'il modifie) :

41. *celle-là ne t'appartient plus c'est avec réserve c'est à peine que je la regardai c'est avec réserve que je la regardai- de -mes yeux* (AC, 26, 5-6)

- de temps (ici cumulé avec un adverbe de lieu ; on a affaire à des ajouts circonstanciels et non à des compléments régis) :

42. *à la sauvette en espace de d'un mois comme ça c'était devenu un grand village c'est c'est maintenant là-bas que j'ai - j'ai vu une forte* (F, 32, 13-14)

### **En guise de conclusion générale aux points**

5.1. et 5.2. : notre corpus montre que, en français oral spontané du Congo, tout élément peut servir d'identification dans la construction clivée en *c'est ... qui / que* et que celle-ci ne présente pas, d'une façon générale, de restructurations – ce qui

signifie que l'acquisition du français a été bien assimilée et qu'il n'y a pas lieu de parler d'une norme congolaise endogène en ce qui concerne ce point de la syntaxe française.

### **5.3. Une variante réduite de C'est... que / qui**

Le français présente une autre forme de focalisation, « réduite » (Nowakowska, 2002), où le morphème *c'est* n'est pas complété par *que / qui* mais où le deuxième élément de l'extraction pourrait facilement être rétabli :

43. *on a dit cela c'est pour cela - le soir vous pouvez* (AMSC, 75,8-9)  
→ *c'est pour cela que, le soir, vous pouvez*

44. *460 s'est passé ... c'est pour cela - il faut faire un effort* (AMSC, 75,21-22)  
→ *c'est pour cela qu'il faut faire un effort*

45. *461 quelque chose d'habitude c'est pour cela - il faut choisir* (AMSC, 79,1-2)  
→ *c'est pour cela qu'il faut choisir*

En revanche, on n'analysera pas *c'est...où* comme une variante de la construction clivée dans (49) et (50) puisque cette dernière n'y est pas supprimable comme ce serait possible dans les exemples précédents :

*c'est là-bas que nous avons passé tout le temps près de en* (F., 29,6-7)  
→ *là-bas nous avons passé tout le temps près de*

*c'est avec réserve que je la regardai- de -mes yeux* (AC, 26, 5-6)  
→ *avec réserve je la regardais / je la regardais avec réserve*

46. *juin juillet c'est le moment où les gibiers préfèrent être dans la savane*  
-  
→ \* *le moment les gibiers préfèrent être dans la savane*

47. *Etoile du Congo c'est au moment où je commençais à construire que j'avais négligé le vespa* (AMSC, 82,11-12)

→ \* au moment je commençais à construire j'avais négligé le vespa

Dans (49), *c'est* s'analyse comme le présentatif de l'ajout temporel introduit par *le moment où* :

*C'est le moment + où les gibiers préfèrent être dans la savane où = le moment (en question*

précédemment)

L'exemple (50) comporte le présentatif *c'est* introduisant le SP *au moment* complété par la subordonnée relative introduite par le pronom relatif *où* ; la phrase sans le présentatif serait de la forme :

*J'avais négligé le vespa au moment où j'avais commencé à construire*

## 6. Fonctions de l'élément extrait

A partir des arguments syntaxiques issus de notre corpus, nous avons rejeté l'analyse selon laquelle, dans la construction clivée, *c'est* introduit l'antécédent d'un pronom relatif *qui* ou *que* (Defrancq, *op. cit.* ; Le Goffic, *op. cit.*) puisque des SP et des adverbes sont susceptibles d'être clivés alors qu'ils ne peuvent pas être l'antécédent d'un pronom relatif<sup>10</sup>.

Nous n'avons pas, de même, retenu la terminologie selon laquelle ce dispositif concernerait « la valence verbale » ou « le verbe recteur et ses éléments régis », car nous avons observé que des SP ou des adverbes sont susceptibles d'être clivés alors qu'il s'agit d'ajouts circonstanciels et non de compléments régis.

Nous avons donc proposé d'analyser *c'est ... qui / que* comme le gallicisme semi-figé, où :

(1) le pronom *c'* (dans la première partie du dispositif *c'est*) est le sujet de *est* et représente (cataphoriquement, puisqu'il est placé avant) la phrase placée après *qui / que* ;

(2) le constituant qui suit *est* s'analyse comme l'attribut de son sujet *c'* (et donc qualifie la phrase qu'il représente). Ainsi, dans *C'est Paul qui est malade*, le nom *Paul*, attribut de *c'*, est son prédicat, et donc, à travers *c'*, est le prédicat de *est*

*malade*. On n'est donc pas dans l'analyse traditionnelle qui verrait dans le groupe verbal *est malade* le prédicat du sujet *qui* représentant le nom *Paul*.

Nous disposons d'un argument en faveur de l'autonomie de ce *qui* par rapport à ce qui le précède, et que nous n'analysons pas comme son antécédent : ce sont les cas où il est suivi d'un verbe qui, justement, ne s'accorde pas avec lui, comme dans les exemples (14) et (15) rappelés ci-dessous :

14. *On le cherche comme ça donc c'est nous qui va - vous chercher (C., 48,21)*

15. *cinquante mille et quelque - c'est moi qui est dans les pertes (C., 54-55, 23-1)*

Ou dans (51) ci-dessous. Ces énoncés montrent l'indépendance, dans le sentiment linguistique du locuteur, du constituant qui précède *qui*, lequel n'est pas senti comme un pronom sujet, et du verbe, puisque les deux ne sont pas accordés en personne.

(3) Le Goffic (*op. cit.*) reconnaît pourtant à *qui / que* le statut de pronom relatif en particulier lorsqu'ils sont analysables respectivement comme un sujet ou un objet :

48. *chez moi maintenant si ce n'est pas moi qui est ici là- où c'est pas le professeur qui est venu donner l'épreuve maintenant (FM,14,5-6)*

49. *précieuse qui - - dès que je descends du bus- c'est une cousine à moi qui vient me dire- oh ya Glad Moukalantsie- m'(y) attendait la quelle (AC, 25,6-7)*

50. *donc si je suis resté - c'est vraiment le grand souvenir que j'ai pu avoir pendant cette période de guerre - c'est ça la maison que j'ai pu construire avec mes propres forces - (QLM, 65-66,23-1)*

<sup>10</sup>Notons que l'adjectif ou le participe passé sont également susceptibles d'être clivés, alors qu'ils ne sont pas davantage susceptibles d'être

l'antécédent d'une subordonnée relative (Gaotone, 2017, en fournit des exemples tels que *C'est idiot qu'il est*).

Mais, pour tous les autres cas, il parle de « relateur omni-fonction, dont l'interprétation se spécifie en fonction du terme qui lui sert d'antécédent » (Le Goffic, *op. cit.* : 223) – tout en admettant ailleurs (*op. cit.* : 370) que l'on peut parler de « relatif « étendu », qu'il « reste une sorte de pronom lâche pouvant représenter un antécédent de nature quelconque ». Nous proposons, plus simplement, de considérer, ainsi que le voudrait l'analyse de *c'est ... qu-* en tant que gallicisme, que ces deux morphèmes forment un bloc inanalysable.

(4) Reste à déterminer la fonction de la séquence qui suit *qui / que* : représentée par *c'*, le sujet de *est* dans la première partie du dispositif, elle en donne le contenu référentiel ; on peut donc l'analyser comme l'apposition du pronom sujet *c'*.

### 7. La modalité négative dans les énoncés clivés

La modalité est « l'attitude adoptée par le sujet à l'égard de l'énoncé. On peut distinguer une modalité plus ou moins intellectuelle, par exemple l'affirmation et la négation (...) » (Frei, 1929 : 197). La modalité négative dans les constructions clivées se construit en FPC de deux façons, d'une part de manière canonique, c'est-à-dire associant l'adverbe et le forclusif, et d'autre part de manière réduite, où la négation n'est marquée que par le forclusif *pas*, construction typique du français oral. Or les locuteurs produisent dans leurs énoncés d'oral spontané la structure négative complète *ce n'est pas*, ce qui révèle une bonne acquisition du français standard écrit par le biais de l'école :

51. *L1 comment ce n'est pas l'entreprise qui vous avait commandé d'aller*

52. *moi maintenant si ce n'est pas moi qui est ici là-*  
(FM,14,5)

Nous recensons une occurrence comportant la négation exceptive *ne...que* :

53. *après quand je suis reparti à Mouyondzi - ce n'est qu'en deux mille - que je suis encore revenu à Brazzaville* (QLMG, 69,17)

et un énoncé qui utilise la construction standard pour la première négation et la construction restructurée pour la seconde :

54. *on a déposé les épreuves chez moi maintenant si ce n'est pas moi qui est ici là- où c'est pas le professeur qui est venu donner* (FM,14,5-6)

Les locuteurs congolais produisent donc des énoncés clivés négatifs où l'adverbe de négation *ne* est présent ou omis, omission attestée en français standard et justifiée ainsi par Gadet (1992 :78) : « sentant *pas* comme suffisant à exprimer la négation, on omet *ne*, comme le font tous les usages familiers. »

55. *L4 la punition c'est - c'est c'est pas - un homme qui viendra te donner une punition mais c'est*  
(Mbvuru, 126,14)

Nous ne partageons pas l'observation d'Italia Magali (2005 : 8) selon qui « les locuteurs moyennement scolarisés présentent la négation uniquement grâce à la structure *c'est pas* où seul le *pas* corrélatif est utilisé, permettant ainsi l'économie du *ne*. » et qui attribue la construction à la pratique du français courant. En fait, « C'est une forme extrêmement instable, et il n'est pas de locuteur pour l'omettre toujours, ni pour l'employer toujours, le pourcentage de réalisation variant selon le locuteur » souligne Gadet (*op. cit.*, 78). Il ne s'agit pas d'une économie de l'adverbe de négation mais au contraire d'une simplification propre à la langue parlée. D'ailleurs Henri Frei (1929 : 259,260) y voyait déjà « un conflit entre la langue écrite héréditaire et la langue parlée populaire (...) la langue populaire, où le besoin d'interchangeabilité prévaut, réagit en généralisant l'une des deux négations. »

Le comportement linguistique des Congolais dans leur français oral spontané montre donc, sur ce point encore, une pratique comparable à celle des locuteurs de souche, ce dont on peut conclure, une fois de plus, que, concernant la négation, ils ont parfaitement acquis le français écrit enseigné à l'école et qu'il n'y a pas lieu de parler de norme endogène congolaise quant à cette construction syntaxique.

## 8. Sens et fonction discursive de la construction clivée

(a) Nowakowska (2002) procède à une analyse de la construction clivée en discours à partir de textes littéraires. Elle reconnaît à l'élément extrait la fonction d'identification (à la suite de Le Goffic, donc), qui peut avoir une valeur de contraste (comme dans *C'est Paul (et non Pierre) qui est malade*), analyse qui s'avère peu pertinente dans d'autres cas, où l'élément clivé n'a pas valeur de contraste mais s'avère porteur d'une information essentielle pour comprendre le discours – telle l'allusion à la Bible qui permet de comprendre de quoi il s'agit dans le conte qu'elle cite en exemple;

(b) Son cadre de référence est l'analyse dialogique inspirée de Bakhtine dont elle rappelle ici les principes ; la théorie de Bakhtine considère que tout discours est imprégné d'intertextualité, c'est-à-dire de discours autres, ce qui signifie que (sans forcément s'en rendre compte) le locuteur véhicule dans ce qu'il dit ce que les autres ont dit avant lui, aussi bien que ce qu'ils pourraient dire (ou penser) selon lui : un énoncé comme *Paul n'est pas malade* s'oppose à l'affirmation (attribuée à un interlocuteur, qui ne l'a peut-être pas formulée) *Paul est malade*, et de même *C'est Pierre qui est malade* s'oppose à *Paul est malade* et le rectifie.

### CONCLUSION

L'étude du corpus FPC montre que, sur le plan morphosyntaxique, la concurrence entre *c'est* et *ce sont* est attestée à l'oral spontané et que la concordance des temps peut être respectée plutôt que l'invariabilité de *c'est* : les règles promues par la grammaire standard de l'écrit sont donc très largement respectées. Il est donc clair que les constructions clivées en oral congolais présentent des affinités d'emploi avec le français standard – même dans les écarts d'accord (de type *c'est moi qui va* ou *c'est moi qui est*) observables aussi en France.

Sur le plan syntaxique, les constituants susceptibles d'être clivés interdisent de considérer que l'on a affaire avec *c'est ... qui / que* à un dispositif concernant le verbe et les constituants qu'il régit, ou à un présentatif suivi d'un élément antécédent d'un pronom relatif : nous proposons de considérer qu'il s'agit d'un bloc semi-figé (un gallicisme) à partir de l'observation que (1) le pronom *c'* est « bloqué », (2) *être* est lexicalement incommutable et susceptible de rester invariable, (3) *qui / que* peuvent à la rigueur être omis mais sont les seules formes à pouvoir apparaître à cette place.

Du point de vue fonctionnel, le pronom *c'/ce* est sujet du verbe *être* et le constituant qui suit le verbe *être* est l'attribut de ce pronom. Ce pronom représente (cataphoriquement) ce qui suit *qui / que*, qui est donc en apposition à *c' / ce* :

*Ce sont les filles que les proxénètes recherchent*  
sujet attribut de *ce* apposition de *ce*

Du point de vue sémantique, l'élément clivé (ci-dessus : *les filles*) est réputé mis en relief, « rhématisé », « focalisé », ce qui, au niveau du discours, correspond à diverses situations : le discours, l'interview et des discussions au volet. La construction clivée joue un rôle important dans l'organisation / la cohésion du discours.

### BIBLIOGRAPHIQUES

- BEYOM R., 1992, *Les dispositifs dans les corpus oraux des centrafricains*, mémoire de DEA, Université de Provence.
- BLANCHE-BENVENISTE C., 1982, "Examen de la notion de subordination. Les verbes d'équivalence", in *Recherches sur le français parlé*, publication du GARS, n°4, 1982, pp. 71-116.
- BLANCHE-BENVENISTE C., STÉFANINI J., DEULOFEU J. et VAN DEN EYNDE K., 1984, : *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., 1990, *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE C., 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Gap-Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & JEANJEAN, C., 1986, *Le français parlé. Transcription & édition*, Paris, Didier Érudition.
- DEFRANCQ, B., 2005, *L'interrogation enchâssée. Structure et interprétation*, Louvain, Duculot.
- DUCROT, O., 1969, « Présupposés et sous-entendus », *Langue française* 4 : 43.
- GADET F., 1992, *Le français populaire*, Paris, Puf
- FLOREA L.-S. ,1988, « Présentatif et "configuration discursive" en français parlé : le cas de *c'est* ». *Linx*, n° 18, 95-106.
- FOULET L., 1921, « Comment ont évolué les formes de l'interrogation » *Romania* XLVII, pp.243-348.
- FOURNIER, N., 2002, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.

- FREI, H., [1929] 2003, *La grammaire des fautes*, Rennes, Ennoia.
- GAATONE, D., 2017, « La (ou les) mise(s) en relief : essai d'une approche didactique », in H. Tyne (dir.) *Le français en contextes*, Presses Universitaires de Perpignan, consulté en ligne le 15 novembre 2018 : <https://books.openedition.org/pupvd/2838>
- LE GOFFIC, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Hachette éducation HU "Langue française".
- LEARD, J.-M., 1992, *Les gallicismes. Étude syntaxique et sémantique*, Paris-Louvain-La Neuve, Duculot.
- MOREAU, M.-L., 1976, *C'EST, Etude de syntaxe transformationnelle*, Université de Mons. Muller,
- MARY-ANNICK M., *Grammaire : cours général (CAPES, Agrégation)*, Polycopié du Centre des Publications de l'Université de Paris-m, 1986-1987, p. 7-13.
- NGAMOUNSIKA, E., 2007, *Le français parlé en République du Congo : étude morphosyntaxique*, thèse de doctorat unique, Aix-en Provence 1 & Brazzaville.
- NOWAKOWSKA A. 2004, « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 19 novembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/praxématique/1796>
- NOWAKOWSKA A. 2002, « Problématique de la phrase clivée dans une approche plurilingue » <http://icar.univ-lyon2.fr/Equipe1/documents/MargesNowakowska.pdf>
- ROUBAUD, M.N, 1994, *Étude des constructions pseudo clivées dans le cadre de l'approche pronominale*, Thèse pour le doctorat Nouveau Régime, Université de Provence.
- SCAPPINI, A.-S., 2006, *Étude du dispositif d'extraction en « c'est... qu- », différenciation entre une relative et une proposition clivée en « c'est... qu- »*, Thèse pour le doctorat Nouveau Régime, Université de Provence.
- WAGNER, L.-R et PINCHON J., 1962, *Grammaire du français moderne*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Hachette.
- WARTBURG, W. v. et P. ZUMTHOR, P., 1958, *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, A. Francke.